

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOL DE RODIÈRES 30760

N°23/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mai à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nathalie FORGEROU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE PROCURATION : 2

NOMBRE DE SUFFRAGE : 11

Date de convocation : le 3 mai 2023

Présents : Mmes Magali ARNAL, Nathalie FORGEROU, Karine GAILLARD, Virginie VERAN, Pascaline GITZHOFER, Mrs Hervé CLEMENT, Alain FONTAINE, Olivier GUEDON, M. Robert HAMON.

Absents :

Pouvoir : M. Manuel CABANERO donne pouvoir à M. Hervé CLEMENT, Mme Edith MARSCHAL donne pouvoir à Mme Karine GAILLARD

Secrétaire de séance : Mme Magali ARNAL

**OBJET : AUTORISATION DONNE A MADAME LE MAIRE POUR PROCEDER A
UNE ACQUISITION FONCIERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le maire informe de la vente de terrains cadastrés AD 195 et AD 197 pour une surface totale de 2 348 m² par son propriétaire pour un montant de 2 500,00 €.

L'emplacement de ces terrains pourrait permettre à la commune d'envisager des aménagements futurs pour différentes activités sur la commune.

Sur proposition de Madame Le Maire,

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

D'autoriser Madame le Maire à réaliser cette acquisition foncière au profit de la commune de Saint-Christol-de-Rodières

Charge Madame le maire à signer tous les documents en lien avec cette acquisition

Précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Certifié exécutoire par Madame Nathalie FORGEROU, Maire, compte tenu la transmission en préfecture le 22 mai 2023 et de la publication le 22 mai 2023. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Madame Le Maire
Nathalie FORGEROU

